

UPE2A Lycée
PROJETS D'INCLUSION : PROPOSITIONS D'ORGANISATION
Dotation de 21h + 7h maximum sur projet
 Janvier 2026

	LGT		LP	
	Enseignements	Horaires	Enseignements	Horaires
UPE2A 21h	Français	12h	Français	12h
	HG EMC	2h	HG EMC	2
	Mathématiques	3h	SPC / Mathématiques	4
	SVT	1h	PSE	1
	SPC	1h		
	LV2 ou 1	2h	LV2 ou 1	2
Classe ordinaire	Disciplines d'inclusion initiale	EPS : 2h ou répartition sans HS LV1 ou LV2 : 3h ou 5,5h SNT ou SES : 1h30 ou 1h	Disciplines d'inclusion initiale	EPS : 2h ou répartition sans HS LV 1 ou LV 2: 2 h ou 4h Arts appliqués : 2h ou répartition sans HS

— Répartition entre les disciplines des heures d'aide à l'inclusion

- . Le choix est ouvert selon les configurations locales et dès lors que l'inclusion est effective.
- . D'autres disciplines peuvent être concernées que celles mentionnées dans les exemples.
- . Les heures d'aide à l'inclusion doivent permettre une organisation des classes favorable à la différenciation en fonction des besoins (ex. : niveaux A1-A2 en LV...)
- . L'annualisation d'une partie de la dotation est envisageable : recours aux heures en fonction des besoins sur l'année, par exemple pour permettre la découverte de divers champs professionnels en LP, ou pour faciliter la différenciation en inclusion dans certaines disciplines générales (mathématiques, sciences, histoire-géographie...) lorsque la progression des EANA aura été jugée suffisante

— Des **HSA** permettant d'assurer des heures de **suivi linguistique** pourront être attribuées **ultérieurement à certains lycées, sur projet** étayé.